



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

**LA DÉMARCHE
SCOT ET ÉNERGIE
DREAL PACA**

DÉCEMBRE 2010



Grille de lecture des leviers d'action pour la prise en compte des politiques énergétiques dans les SCoT

LEVIERS D'URBANISME DES PROJETS DE TERRITOIRES POUR REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

A- Réduire les consommations dues au transport de voyageurs quotidiens	A1- Renforcer des centralités et organiser la proximité de la géométrie urbaine
	A2- Renforcer la mixité fonctionnelle
	A3- Organiser – développer l'offre alternative voyageurs
	A4- Limiter la concurrence à l'offre alternative voyageurs et limiter les vitesses
	A5- Développer la demande à l'offre alternative voyageurs (densité)
	A6 – Renforcer les réseaux NTIC et, dans les secteurs bien desservis, développer les activités les utilisant
B- Réduire les consommations dues au transport de voyageurs occasionnels	B1- Renforcer la présence en ville des espaces verts, collectifs ou privés
C- Réduire les consommations dues au transport de marchandises	C1- Favoriser les productions distribuées localement (agriculture, déchets, carrières)
	C2- Organiser – développer l'offre alternative fret
	C3- Limiter la concurrence à l'offre alternative fret
	C4- Développer la demande à l'offre alternative fret (densité)
D- Réduire les consommations dues à la construction et à la vie du tissu bâti	D1- inciter à la réhabilitation du parc ancien
	D2- Augmenter la compacité énergétique du tissu urbain (= volume / surface de l'enveloppe)
	D3- Favoriser la conception bioclimatique de l'urbanisation (apport solaire, rafraîchissement...)
	D4- Conditionner l'urbanisation de certains secteurs à l'atteinte de performances des constructions en terme de sobriété énergétique
	D5- Optimiser les réseaux publics consommateurs ou distributeurs d'énergie
E- « Décarboner » l'économie	E2- Limiter – redéployer les activités fortement consommatrices d'énergie
	E1- Favoriser la localisation sur le territoire des emplois et des compétences liés à la maîtrise des dépenses énergétiques

LEVIERS D'URBANISME DES PROJETS DE TERRITOIRES POUR PRODUIRE DE L'ENERGIE RENOUVELABLE

F- Mobiliser le bâti pour produire de l'EnR	F1- Mobiliser le bâti résidentiel existant
	F2- Mobiliser de construction résidentielle neuve
	F3- Mobiliser le bâti d'activités existant (agricole, industriel ou tertiaire)
	F4- Mobiliser la construction de bâtiments d'activités (agricole, industriel ou tertiaire)
	F5- Conditionner l'urbanisation de certains secteurs à l'atteinte de performances des constructions en terme de production d'EnR
G- Orienter les conditions de mobilisation des terrains non bâtis ou non occupés pour produire de l'EnR	G1- Orienter la production agricole et sylvicole constituant la biomasse utilisable à des fins énergétiques
	G2- Orienter les conditions de mobilisation des zones agricoles et des zones naturelles pour produire de l'électricité d'origine renouvelable
	G3- Orienter les conditions de mobilisation des zones anthropisées en situation de friche
	G4- Orienter la mobilisation des espaces collectifs pour produire de l'électricité d'origine renouvelable
H- Mobiliser les infrastructures urbaines comme gisement complémentaire d'EnR	H1- Mobiliser les réseaux d'eaux usées
	H2- Mobiliser les réseaux d'eau potable
	H3- Mobiliser les déchets ménagers
I- Favoriser, dans les zones urbanisées à forte consommation, la production et la distribution de chaleur renouvelables à partir d'unités de production centralisée	I1- Accroître les capacités de production centralisée de chaleur valorisable
	I2- Etendre le rayon d'action des réseaux de chaleur existants, pour mieux répondre à la demande des foyers de consommation existants
	I3- Créer les conditions favorisant la mise en place de nouveaux réseaux de chaleur pour l'urbanisation nouvelle
J- Organiser les réseaux de transport et de distribution d'électricité pour sécuriser l'approvisionnement et produire de l'électricité d'origine renouvelable de façon décentralisée	J1- Anticiper le développement d'éventuelles infrastructures de transport d'électricité
	J2- Participer à l'organisation des réseaux de distribution électrique
K- Conforter ou dynamiser l'activité économique locale à travers le développement des filières de production d'EnR	K1- Favoriser le développement et l'implantation sur le territoire d'entreprises composant les filières de transformation de conditionnement, et de livraison de matières énergétiques, notamment issues de la biomasse
	K2- Favoriser le développement et l'implantation sur le territoire d'entreprises composant les filières d'installation ou d'exploitation d'unités de production d'EnR